



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.1/43/1
23 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-troisième session
PREMIERE COMMISSION

QUESTIONS RENVOYÉES A LA PREMIERE COMMISSION

Lettre datée du 23 septembre 1988, adressée au Président de la
Première Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 3e séance plénière de sa quarante-troisième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Première Commission.

Permettez-moi par ailleurs d'attirer votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, figurant dans la section II du rapport du Bureau (A/43/250), qui ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière. Je vous serais très obligé de bien vouloir donner suite à ces recommandations.

(Signé) Dante CAPUTO

QUESTIONS RENVOYÉES A LA PREMIERE COMMISSION

1. Application de la résolution 42/25 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.51).
2. Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales (P.52).
3. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (P.53).
4. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (P.54).
5. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (P.55).
6. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (P.56).
7. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires (P.57).
8. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires (P.58).
9. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (P.59).
10. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (P.60).
11. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement (P.61).
12. Réduction des budgets militaires (P.62).
13. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) (P.63).
14. Désarmement général et complet (P.64) :

[L'Assemblée générale a décidé que les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/43/488), qui doit être examiné directement en séance plénière au titre du point 14, seraient portés à l'attention de la Première Commission lorsqu'elle examinera le point 64.]

/...

- a) Contribution des institutions spécialisées et des autres organismes et programmes des Nations Unies à la cause de la limitation des armements et du désarmement;
 - b) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques;
 - c) Notification des essais nucléaires;
 - d) Désarmement classique;
 - e) Désarmement nucléaire;
 - f) Informations objectives sur les questions militaires;
 - g) Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement;
 - h) Armements navals et désarmement;
 - i) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement;
 - j) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement;
 - k) Déversement de déchets nucléaires et industriels en Afrique.
15. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (P.65) :
- a) Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale;
 - b) Gel des armements nucléaires;
 - c) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
 - d) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie;
 - e) Campagne mondiale pour le désarmement;
 - f) Application de la résolution 42/39 H de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires;
 - g) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement;
 - h) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique;
 - i) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine.

/...

16. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa quinzième session extraordinaire (P.66).
17. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (P.67) :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement;
 - d) Conseil consultatif pour les études sur le désarmement;
 - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
 - f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement;
 - g) Effets climatiques de la guerre nucléaire, notamment l'hiver nucléaire;
 - h) Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde;
 - i) Examen de l'application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire;
 - j) Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire;
 - k) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
 - l) Prévention d'une guerre nucléaire;
 - m) Semaine du désarmement;
 - n) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire.
18. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (P.68).
19. Armement nucléaire d'Israël (P.69).
20. Question de l'Antarctique (P.70).
21. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (P.71).

22. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (P.72) :
 - a) Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale;
 - b) Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale.
23. Système général de paix et de sécurité internationales (P.73).
24. La vérification sous tous ses aspects (P.140).
25. Application des conclusions de la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et création d'un comité préparatoire de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité (P.141).
26. Responsabilité en cas de transfert ou d'emploi illégal d'armes interdites et d'armes ou de substances qui causent des souffrances humaines inutiles (P.145).
